

POLITIQUE DE CONSERVATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES

KE-DIR

Version - 14 septembre 2026

1. Objet

La présente politique complète la Politique de confidentialité de KE-DIR. Elle précise les durées de conservation, les règles de suppression et les mécanismes applicables aux différentes catégories de données traitées par le service. KE-DIR applique le principe de limitation de la conservation : une donnée n'est conservée que pendant la durée nécessaire à sa finalité ou pendant la durée imposée par la réglementation applicable.

2. Responsable du traitement

Service Xavier - Entrepreneur individuel

Exploitant légal : Xavier Delhomme, EI

SIRET : 791 528 128 00022

Adresse : L'Enclos, Traverse Saint-Pierre, 13100 Aix-en-Provence, France

E-mail : contact@ke-dir.com

Téléphone : 06 65 52 49 23

3. Captures d'écran et conversations

Les captures d'écran, textes de conversation et autres contenus bruts soumis à KE-DIR sont utilisés uniquement afin de réaliser l'analyse demandée. Ils ne sont pas enregistrés par KE-DIR comme historique permanent dans sa base de données. Une fois le traitement nécessaire à l'analyse terminé, KE-DIR ne conserve pas de copie applicative permanente du contenu brut. Des traitements temporaires peuvent néanmoins être effectués par les prestataires techniques nécessaires au fonctionnement du service conformément à la Politique de confidentialité.

4. Réponses et données produites par l'intelligence artificielle

Les réponses complètes générées, les prompts contenant la conversation privée et les analyses détaillées ne sont pas destinés à être conservés par défaut dans un historique permanent. KE-DIR peut conserver uniquement des métadonnées techniques minimales nécessaires au fonctionnement, à la sécurité, aux quotas, à la preuve de fourniture du service et à la prévention des abus.

5. Durées de conservation

Catégorie	Durée / règle
Capture d'écran / conversation brute	Traitement éphémère ; pas de conservation applicative permanente après le traitement nécessaire à l'analyse.
Prompt contenant la conversation	Pas de conservation permanente par KE-DIR.
Réponse IA complète	Pas de conservation permanente par défaut.
Métadonnées d'analyse	12 mois maximum.
Logs techniques et de sécurité KE-DIR	30 jours maximum, sauf incident nécessitant une conservation limitée supplémentaire et documentée.
Compte utilisateur actif	Pendant la durée de vie du compte.
Compte inactif	24 mois d'inactivité ; avertissement préalable lorsque pertinent, puis suppression ou anonymisation des données non obligatoires.
Mémoire / personnalisation KE-DIR+	Tant que la fonctionnalité est activée ou jusqu'à suppression par l'utilisateur.
Crédits et droits d'accès	Pendant la relation contractuelle et le temps nécessaire au traitement d'une contestation.
Preuves contractuelles / CGU-CGV	Pendant la relation contractuelle puis jusqu'à 5 ans lorsque nécessaire à la preuve des droits et obligations.
Support / réclamations	Pendant le traitement puis jusqu'à 3 ans si nécessaire au suivi ou à la preuve.
Pièces comptables soumises à obligation légale	10 ans lorsque la réglementation l'impose.

Choix relatifs aux cookies	6 mois, sauf évolution réglementaire ou nécessité documentée.
Sauvegardes opérationnelles D1 / données persistantes	Rotation maximale de 30 jours, sauf obligation légale ou incident particulier documenté.

6. Comptes inactifs

Un compte sans activité pendant 24 mois consécutifs peut être considéré comme inactif. Lorsque cela est possible et pertinent, KE-DIR adresse un avertissement à l'adresse e-mail du compte avant suppression. Une reconnexion ou une demande de maintien interrompt le processus.

7. Suppression d'un compte

Lorsqu'un utilisateur demande la suppression de son compte, les données qui ne sont plus nécessaires sont supprimées ou anonymisées dans les systèmes actifs. Les données qui doivent être conservées en raison d'une obligation légale, comptable, fiscale, de sécurité ou de preuve sont isolées et ne sont plus utilisées pour le fonctionnement courant. Elles expirent des sauvegardes selon le cycle de rotation applicable.

8. Mémoire et personnalisation KE-DIR+

Lorsqu'une fonctionnalité de mémoire est proposée, elle ne doit contenir que les informations utiles à la personnalisation choisie par l'utilisateur. L'utilisateur doit pouvoir consulter et supprimer les éléments mémorisés et désactiver la fonctionnalité. La désactivation entraîne la suppression des éléments qui ne sont plus nécessaires à une autre finalité légitime.

9. Sauvegardes

Les sauvegardes sont protégées contre les accès non autorisés et soumises à une rotation. La durée cible maximale de conservation des sauvegardes opérationnelles est de 30 jours. Les captures d'écran et conversations brutes n'étant pas destinées à être persistées, elles ne doivent pas être volontairement intégrées aux sauvegardes applicatives.

10. Journaux techniques

Les journaux sont limités aux informations nécessaires au fonctionnement, au diagnostic, à la lutte contre les abus et à la sécurité. Ils ne doivent pas enregistrer volontairement les conversations intégrales, captures d'écran, prompts privés complets, réponses privées complètes, mots de passe ou données bancaires complètes. La durée normale des logs KE-DIR est de 30 jours maximum.

11. Prestataires

Les prestataires techniques peuvent appliquer leurs propres durées de conservation. KE-DIR tient sa documentation à jour pour les services effectivement utilisés, notamment Cloudflare, OpenAI, Stripe, ainsi que les éventuels services d'e-mail, d'authentification, d'analytics ou de publicité.

12. Données anonymisées

Des données véritablement anonymisées, ne permettant plus raisonnablement d'identifier une personne, peuvent être conservées à des fins statistiques. Une donnée seulement pseudonymisée reste une donnée personnelle.

13. Contact

Pour toute demande relative à la conservation ou à la suppression des données :

Service Xavier - KE-DIR

E-mail : contact@ke-dir.com

Téléphone : 06 65 52 49 23

L'Enclos, Traverse Saint-Pierre, 13100 Aix-en-Provence, France